

La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

1-3	Editorial
3	La défense de la valeur du point tarifaire à Genève est l'affaire de chaque médecin
4	Calendrier 2019
5	Des politiciens qui semblent éloignés de la santé
5	Jours fériés de fin d'année
7-8	Société Médicale de Genève
9-10	Refus de prise en charge de la physiothérapie en EMS
11-12	Candidatures
13	Changements d'adresses
13	Ouvertures de cabinets
13	Décès
14-15	Mutations
15	Petites annonces
16	A vos agendas!

Vaccination :

le catimini du Département ou quand les médecins de famille sont ignorés

Promouvoir la prévention et la couverture vaccinale, c'est parfait. Toutefois, la méthode appliquée est fourbe, inadéquate, voire absurde tant elle risque de décourager de potentiels vaccinés **en faisant payer les malades chroniques et les retraités de leur poche.**

Laissant bien sûr passer le mois de la vaccination, le pharmacien cantonal nous répond le 22 novembre dernier que c'est « en concertation avec le médecin cantonal et la Direction générale de la santé », qu'il a été décidé (!) « de supprimer la limite d'âge supérieure pour l'admissibilité à la vaccination » de la grippe en pharmacie pour les plus de 65 ans. Donc, cela revient à dire décidé et imposé en catimini par la Direction générale de la santé, sans aucune concertation avec les médecins de famille ou avec notre Association. Bel exemple de coordination prônée entre tous les acteurs du système de soins. Malgré le dialogue existant, on peut s'étonner de cette pratique de conciliabule où les intérêts particuliers sont privilégiés, au détriment des assurés.

Une question se pose directement : **M. Mauro Poggia a-t-il été mis au courant de ces démarches et a-t-il donné son aval** car cela place notre ministre de la santé dans une position compliquée et délicate : faire plaisir au lobby des pharmaciens et donc faire payer aux malades chroniques et aux retraités de leur poche (!) la différence de plus de 15.- entre le prix de la vaccination de

Le Secrétariat de l'AMGe

**sera fermé
du lundi 24 décembre 2018 au
mercredi 2 janvier 2019 (inclus)**

Réouverture le jeudi 3 janvier 2019

INVERSEZ LA TENDANCE!

**Pour cela, choisissez
le bon remède contre
la surchauffe**



Ä K **ÄRZTEKASSE**
C M **CAISSE DES MÉDECINS**
CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
 Société coopérative · Agence Genève-Valais
 Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex
 Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

la grippe en pharmacie d'au moins 45.- et le prix de 30.- remboursé lors d'une vaccination faite en cabinet médical ? Et tous ces assurés ont-ils été suffisamment informés ? Les retraités doivent en tout cas apprécier le geste du ministre qui semble avoir été piégé par ses propres troupes. Evoquer constamment la maîtrise des coûts de la santé et pousser à faire payer plus cher est incohérent. Ou est-ce voulu pour que ces sommes n'apparaissent plus dans les « dépenses de santé » ? Un cadeau aux assureurs et aux pharmaciens ?

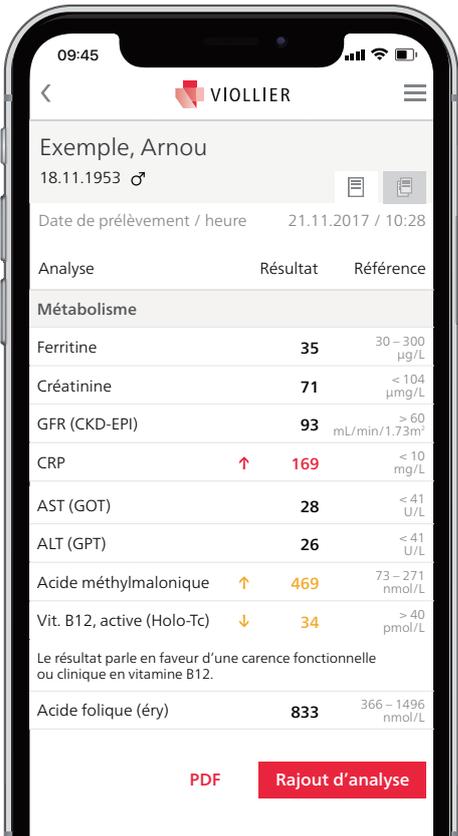
Pour rappel, dans ses explications justificatives de la différence de prix, M. Poggia avait mis en avant la formation supplémentaire (2-3 jours ...) effectuée par les pharmaciens et leur investissement pour aménager leurs officines pour pouvoir vacciner ... Ahurissant.

Le pharmacien cantonal nous surprend encore plus lorsqu'il nous écrit une seconde fois le 22 novembre : « Concernant les pharmaciens qui ont vacciné des patients âgés de plus de 65 ans lors de la saison 2017-2018 : « je vous informe que je n'ai pris aucune mesure. Ayant décidé, en concertation, de faire évoluer le règlement, il aurait été absurde de prendre une mesure à leur encontre. » Circulez y a rien à voir ! Le

catimini devient la concertation, les retraités n'ont qu'à payer plus et les discussions et accords entre la Présidente de PharmaGenève et les médecins de famille : on s'assoit dessus !!! S'il existe des règlements, alors ils doivent être appliqués.

L'un des arguments évoqués est que cela se fait dans d'autres cantons. Chiche ! **La pharmacie est pratiquée dans 19 cantons suisses sur 26, alors on s'y met.** Si la majorité des cantons prend une décision dans le domaine de la santé, cela imposerait-il à chaque canton l'obligation de suivre cette décision ? On est en pleine contradiction avec le fédéralisme et la dimension cantonale.

La défense de la médecine de famille est souvent mise en avant par le monde politique, mais les actes depuis plusieurs années vont dans le sens opposé. Ignorer les médecins de famille est la pire des attitudes. C'est navrant. On voit là la volonté de faire passer des réformes et règlements par la bande et imposer des décisions qui devraient être, comme cela a été fait dans de nombreux cantons romands, discutées et conventionnées. Le lobby politique des pharmaciens est sans doute fort présent au sein du département dans une



1008668




App Viollier

Partout et à tout moment

- Statut des demandes
- Résultats (POCT via la v-box® inclus)
- Notifications push
- Rajout d'analyse
- Contacts Equipe consiliaire
- Analyses A – Z




viollier.ch

période de pleine réflexion de cette profession quant à son difficile avenir et la perte de sens de son activité. A l'heure où l'on prône le retour à une dimension de quartier, à la proximité, au travailler ensemble, aux projets de Maison de santé et à une planification regroupant tous les acteurs de la santé, les mises en application du pharmacien cantonal, avec l'aval du médecin cantonal (!) et de la Direction générale de la santé sont inquiétants pour le dialogue, le travail en commun et pour notre ministre qui, depuis sa position d'arbitre des équilibres, place les plus âgés et fragiles dans une obligation

de payer de leur poche pour un acte couvert par la LAMal.

Dr Michel Matter
Président de l'AMGe

Dr Didier Châtelain
Président de l'AGeMIG

Dr Joachim Karsegard
Membre du Bureau du Conseil de l'AMGe
Vice-président de l'AGeMIG

La défense de la valeur du point tarifaire à Genève est l'affaire de chacun de nous

Les médecins n'ont rien à cacher

L'heure est à la négociation de la valeur du point tarifaire cantonal avec les assureurs maladie qui doit se baser sur des chiffres clairs. Si à Genève existe depuis l'introduction du Tarmed en 2004 une communauté tarifaire (unique en Suisse : le même examen a la même valeur de point aux HUG, en clinique et en ville), reconnue et soutenue par le Tribunal administratif fédéral qui a même encouragé cette convergence des valeurs du point tarifaire dans les autres cantons, les assureurs, eux, se sont scindés en trois : la CSS, HSK et tarifsuisse. Dans les négociations, nous devons fournir, des chiffres concernant les prestations effectuées et les charges réelles. Ainsi, il est capital de remplir l'étude ROKO (dans les mains de la Caisse des médecins) dont les chiffres sont donnés par les médecins et analysés par des médecins, mais aussi de fournir les données à l'Office fédéral de la statistique (OFS) via l'étude MAS. Les chiffres publiés dans ces deux études ont correspondu parfaitement dans leurs résultats et conclusions et sont essentiels pour la défense de la valeur du point tarifaire. Les charges des cabinets ont été évaluées dans les études MAS et ROKO à 70-72 % du chiffre d'affaires, c'est à dire largement supérieures aux estimations précédentes qui les situaient plutôt vers 50-55 %. Nous devons connaître au plus près les charges effectives des cabinets et pas seulement le volume facturé (connu via la boîte de réception de l'AMGe à laquelle de plus en plus de médecins membres de l'AMGe participent et pour laquelle chaque membre contribue à hauteur de 250.- par année via ses cotisations). La défense de la valeur du point tarifaire cantonal passe donc par la connaissance anonymisée des chiffres de chaque cabinet, et de chaque médecin.

Remplir ROKO et MAS et participer à nourrir la boîte de réception de l'AMGe est devenu une nécessité

Dans certains cantons, remplir l'étude ROKO est obligatoire et une pénalité de plusieurs centaines de francs est infligée aux membres qui ne participeraient pas. Cela n'est pas le cas à Genève où pour notre première collecte de données ROKO le taux de participation a été d'environ 30 %, suffisant pour une première récolte de données, mais qui doit impérativement être supérieur dès cette année. Concernant l'étude MAS, Genève se situe dans la moyenne suisse dans le taux de réponses. Si nous ne voulons plus de publication d'études à connotation uniquement politique sur les revenus des médecins et donc jetant un discrédit sur notre profession et si nous souhaitons garder une valeur de point tarifaire juste pour notre activité dans une période de maîtrise des coûts, nous devons participer largement à ces récoltes de données. Chaque médecin est le maître de sa propre défense. Un jour, nous devons probablement rendre obligatoire ces récoltes de données, car elles sont le fondement de l'important travail effectué par les représentants de la communauté tarifaire (HUG, cliniques privées, AMGe) et de nos conseils (Maîtres Zellweger et Ziegler, nos avocats dans ce domaine, et notre collègue le Dr Assimacopoulos, notre statisticien).

L'AMGe compte sur chacun d'entre vous.

Michel Matter
Président de l'AMGe

Calendrier AMGe 2019

Les deux **assemblées générales ordinaires** auront lieu les mardi 28 mai et mardi 19 novembre 2019.

Les **séances du Conseil** auront lieu une fois par mois les mardis suivants : 22 janvier, 26 février, 26 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 3 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre 2019.

Les **séances de l'Assemblée des Présidents de groupes de spécialistes** auront lieu les mercredis suivants : 9 janvier, 13 mars, 15 mai, 28 août et 30 octobre 2019.

Les **Chambres médicales de la FMH** sont fixées aux jeudi 9 mai et 31 octobre 2019.



*Médecins, pour vos patients
en fin de vie,
en alternative à l'hôpital,*

pensez à la Maison de Tara
www.lamaisondetara.ch
Tél. 022 348 86 66



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence:

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana,
médecine interne de réhabilitation

➤ www.hug-ge.ch/crans-montana

HUG Hôpitaux
Universitaires
Genève

1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|---|
| ▶ SERVICE SUR DEMANDE :
UN JOUR, UNE SEMAINE,
UN MOIS | ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS
PAR INTERNET |
| ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA
EN TEMPS RÉEL | ▶ RAPPEL DES
RENDEZ-VOUS PAR SMS |
| ▶ FACILITÉ D'UTILISATION | ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT |
| ▶ RETRANSMISSION
DES MESSAGES | ▶ COMPATIBILITÉ AVEC
VOTRE PROPRE
LOGICIEL D'AGENDA |


MEDES
VOTRE TÉLÉSECRETARIAT
DEPUIS 1993

MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976

Des politiciens qui semblent éloignés de la santé

2018 et la chasse aux sorcières

L'année 2018 aura vu nombre d'attaques frontales contre le revenu des médecins, attaques largement entretenues par des médias plus enclins aux gros titres qu'à l'analyse de fond. Les incohérences auront été nombreuses avec, en premier lieu, un Conseiller fédéral, économiste de formation, qui confond dans ses propos revenu et chiffre d'affaires, honoraires liés à l'assurance de base et honoraires privés ; un ministre de la santé, en partance pour la lutte syndicale, qui aura échoué, procès après procès, dans ses tentatives d'étatiser l'ensemble du système de la santé vaudois ; et enfin un ministre genevois qui argumente jour après jour que certaines interventions chirurgicales peuvent être effectuées largement à perte car un chirurgien gagne globalement bien sa vie (ratée si l'on est pas millionnaire selon ses dires...), allant jusqu'à déclarer dans le journal « La Côte » du 30 octobre 2018 qu'« avec les revenus bien confortables qu'ils mettent dans leur poche gauche, des assurances complémentaires, on peut leur demander de faire un effort avec leur poche droite, de l'assurance obligatoire ». Le magistrat parlait des ophtalmologues. Malheureusement pour lui, cela fait 15 ans (!) que les ophtalmologues genevois n'opèrent qu'en ambulatoire la cataracte. Quand on disait, chasse aux sorcières ...

Un département sans pilote et des politiciens

Il est difficile de comprendre comment le Département fédéral de l'Intérieur fonctionne et qui le dirige lorsque l'on constate qu'en six mois ce département est capable de publier deux sources internes différentes de données sur le revenu du médecin en Suisse, l'une via l'Office fédéral de la statistique (chiffres étude MAS publiée en avril 2018) et l'autre via l'Office fédéral de la Santé publique (étude BASS publiée en octobre 2018), et que celles-ci se contredisent. C'est uniquement une motivation politique de salir une profession, sans aucune logique scientifique, sans un brin de cohérence. C'est bien connu, il faut des boucs émissaires. Les patients, les assureurs, les médecins sont parfaits pour cacher la faiblesse criarde de nos élus dans le domaine de la santé. Le rapport du groupe d'experts internationaux

chargés de fournir des recommandations au Conseil fédéral pour freiner les coûts de la santé commence par pointer du doigt cette incapacité politique. Pour rappel, les revenus des médecins ne représentent que 6,5 % des coûts à charge de l'assurance de base, donc 1/15 de ces coûts ou 5 centimes par tranche de 10 francs ! Il est temps de chercher un autre coupable tant l'écran de fumée est évident.

Y a-t-il un politicien genevois concerné par la santé qui ira à Berne ?

Regardez la liste des politiciens genevois qui se présenteront aux élections fédérales en automne prochain à l'heure où la santé est le thème politique numéro 1 des Suisses et des Genevois : une minorité pâlichonne sera choisie par les partis en raison de leur haute connaissance des dossiers de la santé. Triste et consternante réalité. Ce sera même pire dans notre canton pour la course aux Etats. L'un des candidats a même déclaré qu'« aux Etats on représente l'ensemble des Genevois » alors même qu'il a voté systématiquement à l'opposé de toutes les revendications des médecins, des soignants et des associations de patients !

Nous resterons particulièrement attentifs dans les prochains mois aux fausses promesses des candidats et aux votes de ceux qui sont déjà en place à Berne. En effet, le printemps verra des votes décisifs pour l'avenir de la qualité des soins comme ceux sur le budget global menant au rationnement des soins, ceux touchant au libre choix du médecin ou au libre choix thérapeutique, ceux relatifs à la fin de la clause du besoin et à la possibilité d'une gestion cantonale ou régionale intelligente des ouvertures de cabinets médicaux et des engagements dans les hôpitaux universitaires avec un droit de pratique à charge des assureurs. Il sera essentiel de protéger nos futur(e)s et jeunes collègues actuellement en études médicales ou en formation post-graduée. Notre association a un poids politique dans le canton comme nous avons pu le voir lors de la dernière votation sur la surveillance des assurés par les cadres des assurances maladie. Nous nous devons d'agir.

Michel Matter
Président de l'AMGe

Jours fériés de fin d'année

- Le mardi 25 décembre (Noël) est un jour férié.
- Les lundi 24, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 décembre 2018 sont des jours normalement ouvrables (= de travail) : ils doivent être comptés comme des

- jours de vacances si votre assistante médicale souhaite prendre congé ces jours-là.
- Le lundi 31 décembre et le mardi 1^{er} janvier sont des jours fériés



Expérience - Modernité - Confort
Bienvenue chez Medimage



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Kindynis
Dr Marchand Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque
du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél : +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch



FONDATION GENEVOISE
POUR LE DÉPISTAGE
DU CANCER

La Fondation
vous remercie de
votre soutien et vous souhaite une
heureuse année 2019

Société Médicale de Genève SMGe

Rejoignez la Société Médicale de Genève !

Nous vous invitons chaleureusement à vous inscrire à la Société Médicale de Genève (SMGe). Depuis sa fondation en 1823, elle garde une place de choix dans la vie active des médecins et verra bientôt la commémoration de son bicentenaire (2023).

Pourquoi adhérer à la Société Médicale de Genève ?

De par son identité propre et sa vocation spécifique, la SMGe n'est pas un ensemble de colloques « de plus ». Elle perpétue l'esprit d'une profession que les pouvoirs ne cessent de fragiliser. Complémentaire à l'AMGe, elle valorise la science, la culture et l'humanisme au sein de la corporation ainsi que dans la vie publique.

Depuis bientôt 200 ans, la SMGe cultive un dialogue fondamental entre ses membres, valorisant l'expérience pratique, la créativité, le monde universitaire et l'amitié. Elle reste fidèle à ses buts : promouvoir l'interdisciplinarité, encourager les échanges entre les différentes spécialités, et susciter une réflexion sur les rapports médecine et société, de même que sur l'éthique.

La SMGe maintient l'exigence, renouvelle les débats et entretient des relations avec les universités suisses et françaises. Ses conférences sont reconnues pour la formation continue et permettent aux membres de se retrouver dans un cadre favorable à la rencontre. Le thème est défini chaque année par un président différent, un médecin choisi alternativement au sein des milieux libéral et universitaire.

De cela, de cette ouverture vers « l'extérieur », nous avons plus que jamais besoin !

Les thèmes retenus pour 2019, de même que la qualité des exposés et des orateurs, devraient vous inciter à réserver dans vos agendas ces soirées sympathiques, agrémentées d'un buffet ! Précisons que la cotisation annuelle est modeste : 60 CHF.

La Société Médicale de Genève vous attend !

Dre Thanh Dang, présidente 2018
Dr Alexandre Bodmer, vice-président 2018
Dr Gérald d'Andiran, secrétaire général

Pr Léo Bühler, président 2017
Dr Karim Francis, président 2016
Pre Klara Posfay Barbe, présidente 2015
Dre Laurence de Chambrier, présidente 2014
Pr Philippe de Moerloose, président 2013

Information et inscription

Dre Thanh Dangh, présidente,
thanh.dang@grangettes.ch

Programme 2019

Mardi 29 janvier

Dre Magali Jenny (Université de Fribourg)
« *Quelle place pour les faiseurs de secrets ?* »

Mardi 26 février

Pr Jacques Schrenzel (HUG)
« *Le monde mystérieux du microbiote* »

Mardi 26 mars

Pr Pierre-Yves Dietrich (HUG)
« *Immunité et cancer : entre réalité et promesses* »

Mardi 30 avril

Pr Pierre Le Coz (philosophie, Fac. Méd. Université Aix-Marseille)
« *Quelle place pour le soin
l'ère des nouvelles technologies* »

Mardi 28 mai

Pr Michael Jakob (HEPIA-Ge, Uni-Grenoble, EPFL)
Pr Jacques Berchtold (UniGe et Fondation Martin Bodmer)
« *Du jardin de l'âme au jardin du corps* »

Juin (date à préciser)

Patrick Bungener, Dr ès Sc. (Conservatoire et jardin botanique)

*Visite du Jardin Botanique
et de son exceptionnel herbier
Sortie récréative et dîner*

Mardi 17 septembre

Patrick Chappatte (Le Temps, NZZ, Intern. New York Times)

« *Le rire, vous savez, c'est bon pour la santé !* »

Mardi 15 octobre

Pr Pierre Chappuis (HUG)

« *Le cancer est-il héréditaire ?* »

Mardi 12 novembre

Pr Denys Montandon (a. HUG)

« Pierre Franco,
pionnier de la chirurgie au XVI^e siècle »

Pr Jean-François Cordier (a. CHU-Lyon et fondateur du GERMOP)

« *Du polype au cœur de J.-J. Rousseau aux premières notions de thrombose* » (titre provisoire)

Historique

Sous l'impulsion du Docteur **Jean-François Cuendet** (1774-1834), la SMGe a été fondée le **26 décembre 1823**, cinquante ans avant la Faculté de médecine (loi de 1873, création en 1876) et l'AMG (1892). Elle est l'une des très anciennes sociétés savantes de Suisse avec les Sociétés Médicales de Berne (1808), Zürich (1810), Lucerne (1811) et des Grisons (1820).

Dix ans après la Restauration, la Cité abritait une population de 25'000 habitants. Elle était soignée par 26 médecins (un pour 960 habitants). Formés la plupart à Paris ou à Edimbourg, ils restaient en contact avec les progrès de la médecine, suivaient les séances de trois sociétés médicales (disparues au XIX^e s.) et publiaient des mémoires. Trois membres de la SMGe, **Marc-Jacob d'Espine** (1806-1860), **Théodore Maunoir** (1806-1869, cofondateur de la Croix-Rouge) et **Jean-François Bizot** (1804-1885), docteurs en médecine de Paris, furent en 1832 les fondateurs de la prestigieuse **Société médicale d'observation de Paris**, que présida **Pierre-Charles-Alexandre Louis** (1787-1872), précurseur de la médecine fondée sur des preuves.

Dans Histoire de la Société Médicale de Genève, de 1823 à 1968, **Marcel Naville** (1919-2003, président du CICR) et **Roger Mayer** (1931-2012, privat-docent d'histoire de la médecine, archiviste de notre Société) ont retracé les apports de nos aînés. Citons :

Les premières injections iv d'opium en tant que calmant (**Charles Coindet**); l'auscultation du fœtus et les premières césariennes (**François Mayor**); des études sur l'embryologie, le pouvoir fécondant des spermatozoïdes et le rôle des reins dans l'excrétion de l'urée (**Jean-Louis Prevost senior**, médecin de Stendhal); la statistique appliquée à la médecine et la nomenclature des causes de décès (**Marc-Jacob d'Espine**); la climatologie et la répartition géographique des maladies (**Henri-Clermont Lombard**); le Traité clinique et pratique des maladies des enfants (1843, rééd. 1861), à l'origine de la pédiatrie moderne (**Frédéric Rilliet**, co-auteur E. Barthez, Paris); des œuvres de soins aux blessés (**Louis Appia** 1818-1898, chirurgien, co-fondateur de la Croix-Rouge ; commémoration du bicentenaire de sa naissance, 12-14 octobre 2018); la mise en pratique de l'asepsie (**Victor Gautier**); ou encore la lésion initiale de la poliomyélite et la description de l'ischémie dans les ramollissements cérébraux (**Louis Prevost junior**).

La Conférence Julliard-Revilliod fut créée en 1916 sous l'impulsion du Dr Charles G. Cumston (1868-1945), un citoyen américain formé à Genève, qui prit l'initiative de son financement. Elle commémore les deux premiers professeurs de la Faculté de médecine:

- **Gustave Julliard** (1836-1911), docteur en médecine de Paris, co-fondateur de notre Faculté avec Carl Vogt et Antoine Carteret, fut professeur de clinique chirurgicale et deux fois recteur de l'Université de Genève; il démontra la supériorité de l'éther sur le chloroforme et développa un masque d'anesthésie.
- **Léon Revilliod** (1835-1918), docteur en médecine de Paris, professeur de clinique médicale, fut l'auteur des premières trachéotomies faites à Genève et des traitements de pleurésie purulente par pleurotomie et drainage; il laissa le signe qui porte son nom et qui caractérise la paralysie faciale centrale.

Vos patients le consultent :
Pensez à consulter le site
www.planetesante.ch

Refus de prise en charge de la physiothérapie en EMS

Les enjeux cachés

Depuis maintenant 2 ans, l'association genevoise de physiothérapie est sollicitée de façon répétitive par ses membres suite à des refus de prise en charge de prestations de physiothérapie pour des patients institutionnalisés.

Ces refus proviennent pour le moment toujours du même assureur, mais pourraient faire des petits si nous laissons faire. La justification est, à nos yeux, scandaleuse :

« S'agissant de personnes souvent très âgées, leur état général ne va faire que se péjorer, mais jamais s'améliorer. [...] En conséquence une physiothérapie [...] au long cours ne fait souvent plus sens en regard de tels patients [...]. »¹

Nos parents n'ont donc plus le droit aux soins et peuvent mourir dans la décrépitude !

Mais l'assureur nous rassure : nous ne sommes pas les fautifs. C'est vous, les médecins prescripteurs : « subissant de plus en plus de pressions et d'exigences de la part des pensionnaires d'EMS et surtout des membres de leur familles, voir dans certains cas, des directions d'EMS avec lesquelles ils sont étroitement liés, certains médecins s'exécutent afin de satisfaire à la demande aux attentes de confort de soins supplémentaires de ces derniers en prescrivant de la physio [...] »

Et donc pour conclure : « [...] une physiothérapie au long cours en faveur de patients institutionnalisés est difficilement justifiable » car elle ne répond pas « aux principes du bien-fondé, de l'adéquation et de l'économicité du traitement »¹ (ndlr art 32 LAMal).

La messe est dite.

Il s'agit pourtant d'un point de vue erroné et nous allons vous le démontrer.

Les prestations des physiothérapeutes doivent donc remplir les conditions de l'article 32 LAMal, soit être efficaces, appropriées et économiques ce qui est la condition sine qua non pour une prise en charge par l'assureur.⁴

Lorsqu'une mesure présente un effet bénéfique pour la santé (amélioration de la qualité de vie, atténuation de la douleur, etc.) supérieur aux effets secondaires négatifs escomptés (nausées, risque de thrombose, etc.), elle est alors qualifiée d'adéquate.

Les séances de physiothérapie sont nécessaires au maintien de l'état de santé et constituent un traitement

indispensable pour prévenir d'éventuelles aggravations. Si le bénéfice thérapeutique des traitements de physiothérapie est donné (selon prescription médicale), l'assureur devrait rembourser au-delà des 9 premières séances. Ces traitements remplissent les conditions de l'efficacité et de l'adéquation, et par conséquent celles de l'économicité : la somme des effets positifs de la mesure envisagée est supérieure à la solution consistant à renoncer à toute mesure.

Par conséquent, « les assureurs-maladie sont tenus de prendre en charge, au titre de l'assurance-maladie obligatoire, même une mesure coûteuse, lorsque le coût de celle-ci est acceptable au regard du principe de proportionnalité ; seule une disproportion évidente [...] entre les coûts de la mesure et le « succès », le « résultat », que l'on peut en attendre [...] est de nature à justifier un refus de prester de l'assureur-maladie obligatoire ».³

Suite à notre entrevue avec la secrétaire générale de la Fegems, Mme Anne-Laure Repond, le constat est clair : les patients sont de plus en plus dépendants car arrivent en EMS plus tardivement qu'auparavant suite à une promotion au niveau étatique du maintien à domicile. La Fegems confirme l'importance de l'intervention des physiothérapeutes dans leurs institutions. Ils améliorent ou maintiennent l'autonomie des résidents. Ainsi participent-ils à la diminution des minutes de soins produisant une économie des prestations de soins, au contraire de ce que les assureurs veulent nous faire croire, selon Mme Repond.

La qualité des soins en EMS doit être maintenue. Différents facteurs peuvent néanmoins influencer à l'avenir ce maintien :

Parmi la population résidente du canton de Genève de 80 ans et plus, à fin 2012, 2,7 % logent dans un immeuble avec encadrement social pour personnes âgées et 16,7 % sont résidentes en EMS. On peut donc estimer que 80,6 % des personnes de 80 ans et plus vivent à domicile.

S'agissant des perspectives démographiques, **la population âgée de plus de 80 ans devrait plus que doubler d'ici à 2030** (passant de 18 000 personnes en 2010 à 37 000 personnes en 2030), ce qui représente un enjeu politique important eu égard à la prise en charge de celle-ci, sachant qu'environ 17 % de ces personnes iront probablement en institution comme mentionné précédemment.²

Outre la démographie, il faut aussi rappeler le financement des EMS. Il est réparti de la façon suivante :

- moins de 20 % pour les assureurs,
- 22 % pour l'Etat de Genève,
- 56 % pour le prix de pension en théorie à la charge de l'assuré ; néanmoins 47 % des pensionnaires sont au bénéfice des prestations complémentaires ce qui monte la contribution réelle de l'état à 50 % du financement des EMS.

Le financement par l'état devrait diminuer, en tout cas en ce qui concerne les prestations complémentaires, car les générations suivantes de personnes très âgées sont de plus en plus nombreuses à avoir cotisé pleinement au 2^e pilier ce qui n'était pas le cas des générations précédentes (le 2^e pilier étant devenu obligatoire en 1985).

En revanche l'évaluation des minutes de soins requis va certainement augmenter car les patients arrivent tardivement en EMS avec des pathologies cognitives de plus en plus importantes.

La prise en charge par les physiothérapeutes de ces patients complexes s'inscrit en plein dans leur champ de compétences. Ils permettent aux patients de maintenir au mieux leur autonomie et aux EMS de diminuer leurs coûts des soins.

Cette solution est un concept « gagnant-gagnant » tant pour l'assureur que l'assuré.

Pour ces raisons, nous demandons aux médecins, aux collectivités publiques et aux EMS de continuer de soutenir nos interventions auprès des personnes institutionnalisées.

Nous enjoignons les médecins prescripteurs à se rapprocher encore d'avantage des physiothérapeutes qu'ils mandatent afin de permettre une résolution rapide et économique des refus éventuels de prise en charge de prestations.

*Au nom de physiogèneve,
Association genevoise de physiothérapie
Stéphane Emaldi
Vice-président*

Source :

- ¹ Lettre envoyée par Sanitas à Physiogèneve le 6 juillet 2017
- ² PL 11271-A page 4, Rapport de la Commission des finances du 23 février 2015
- ³ Droit suisse de la sécurité sociale, Volume II, Précis de droit Stämpfli, Stéphanie Perrenoud 2015
- ⁴ Modification de l'OPAS et ses impacts sur les prises en charge ; Guy Longchamp présentation novembre 2012



ARGOS | MÉDICAL

Maîtrise. Clarté.
Engagement.

COURTAGE EN
ASSURANCES POUR
MÉDECINS

www.argos-group.ch | Argos Prévoyance SA
Route des Avouillons 30
CH - 1196 Gland
T +41 (0)22 365 66 64
medical@argos-group.ch

1008332



GE-MED
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54
à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

36 av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge fax 022 734 25 91 info@gemed.ch www.gemed.ch

1008290

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Katia AVRAMOV-RENDALL

HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 6, 1205 Genève

Née en 1983 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2010

Titre postgrade en médecine interne générale en 2015

Après avoir réalisé l'ensemble de ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en janvier 2010, elle a débuté son internat à l'Hôpital des Trois-Chêne. De retour aux HUG en novembre 2011, elle a poursuivi sa formation jusqu'à l'obtention de son titre de spécialiste en médecine interne générale, puis est devenue cheffe de clinique au SMIG jusqu'en octobre 2018. Elle s'installera en ville de Genève le 1^{er} novembre 2018.

Dr Pierrick CAMPANINI

HUG-DMCPRU, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Né en 1984 nationalités suisse et canadienne

Diplôme de médecin en 2008

Titre postgrade en médecine interne générale en 2015

Après avoir suivi ses études à Genève, où il a obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2008, il a débuté sa formation postgraduée en médecine interne à l'Hôpital cantonal de Fribourg, puis à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel. Il a par la suite eu une expérience d'une année en tant que médecin interne en psychiatrie au sein du service de psychiatrie de liaison des HUG, puis a rejoint le service de médecine interne général des HUG. De 2013 à 2018, il a fait partie du service de médecine de premier recours des HUG en tant que médecin interne, puis comme médecin chef de clinique suite à l'obtention d'un titre de spécialiste FMH en médecine interne générale. Dès novembre 2018, il aura le plaisir de poursuivre sa pratique en ville de Genève au sein du Centre médico-chirurgical des Eaux-Vives.

Dr Anton Llorenc CAMPRUBI

Centre oncologique des Eaux-Vives, rue Maunoir 26, 1207 Genève

Né en 1970 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1996

Titre postgrade en psychiatrie psychothérapie 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1996, il se forme en médecine générale et s'investi en médecine communautaire aux HUG,

notamment auprès des migrants. Il se spécialise en psychiatrie et psychothérapie et obtient son diplôme postgradué en 2008. Il exerce en tant que psychiatre FMH à son cabinet à Gland depuis 2009. Il débute une activité ambulatoire au Centre d'oncologie des Eaux-Vives.

Dr Nikolaos CHARALAMPOUS

Hôpital Belle-Idée, service de psychiatrie gériatrique, chemin du Petit-Bel-Air 2, 1226 Thônex

Né en 1984 nationalité grecque

Diplôme de médecin en 2008 (Grèce)

reconnu en 2012

Titre postgrade en psychiatrie psychothérapie 2017

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin en Grèce en 2008, il est arrivé à Genève en 2011 pour effectuer sa spécialité en psychiatrie et psychothérapie aux hôpitaux universitaires de Genève. Il a obtenu son titre FMH de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2017 et celui de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée en 2018. Il exerce en tant que chef de clinique au sein du service de psychiatrie gériatrique des HUG depuis 6 ans.

Dr Aline GABRIELLI

Route de Chêne 34-38, 1208 Genève

Née en 1982 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2009

Titre postgrade en médecine interne générale en 2014

Après avoir réalisé ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2009, elle effectue sa formation dans les services de médecine interne des hôpitaux universitaires de Genève ainsi qu'à l'Hôpital de Nyon. Elle obtient le titre de spécialiste FMH en médecine interne générale en 2014 et exerce en tant que cheffe de clinique au sein du service de médecine interne des HUG de 2015 à 2018. Dès le 1^{er} novembre 2018, elle rejoint à titre d'indépendante le cabinet médical de l'Amandolier. Elle est de plus médecin agréée à la Clinique des Grangettes avec une activité aux urgences et hospitalière dans le service de médecine interne.

Dr Frédéric HORNI

Rue Firmin-Massot 2, 1206 Genève

Né en 1960 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1986

Titre postgrade en médecine interne générale en 2002

Après avoir suivi ses études à l'université de Lausanne, il a obtenu son diplôme de médecine en 1986, puis de spécialiste en médecine générale en 2002. Il a pratiqué 4 ans et demi en milieu universitaire au CHUV, dont 6 mois aux soins intensifs, puis une année et demie à la polyclinique médicale universitaire, puis en cabinet privé, en permanences médicales et urgences à domiciles.

Dr Pietro Aniello LAUDATO

Clinique de la Colline, avenue de Beau-Séjour 6,
1206 Genève

Né en 1978, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2004

Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur en 2013

Après avoir obtenu son diplôme de médecine en 2004 à Genève, il suit une formation de chirurgie orthopédique et traumatologie au CHUV. Dès 2011, il se dirige vers la chirurgie du rachis. Il est nommé médecin associé à l'unité de chirurgie spinale du CHUV en 2016. Il est installé en ville de Genève depuis septembre 2018.

Dr Roberto MARCI

Avenue de la Roseraie 76A

Né en 1966 nationalité italienne

Diplôme de médecin en 1995 (Italie) reconnu en 2015

Titre postgrade en gynécologie obstétrique en 1995 (Italie) reconnu en 2015

Après avoir suivi ses études à Rome à l'Université « La Sapienza » et obtenu son diplôme de médecine en 1991, il a complété sa formation en gynécologie et obstétrique en Italie en 1995. Il est parti effectuer une formation en médecine de la reproduction dans l'Hôpital universitaire de Lausanne (CHUV) de 1995 à 1999. De retour en Italie, il est devenu Professeur à l'Université de Ferrara, Faculté

de médecine. En 2015, il est arrivé à Genève en tant que Professeur invité à l'Université de Genève et a travaillé dans la division de gynécologie et obstétrique des HUG. Actuellement spécialiste en gynécologie et obstétrique, il s'est installé en ville de Genève depuis juin 2018.

Dr Ioannis PAGKALOS

Place du Lignon 2, 1219 Genève

Né en 1979 nationalité grecque

Diplôme de médecin en 2004 (Italie) reconnu en 2012

Titre postgrade en gynécologie obstétrique en 2015

Après avoir suivi ses études à Rome et obtenu son diplôme de médecin en 2004, il est venu en Suisse. Il a suivi une formation aux hôpitaux de Lugano, Delémont, CHUV, Fribourg, Morges, Nyon et Neuchâtel. Après avoir obtenu son titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique en 2015, il nommé chef de clinique à l'Hôpital de Neuchâtel en mai 2016 où il travaille actuellement. Il va s'installer à Genève début 2019.

Dr Nyali PEIRIS WASER

Hôpital de la Tour, avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin

Née en 1970 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1996

Titre postgrade en radiologie en 2006

Elle a obtenu à Genève le diplôme de médecin en 1996. Les trois années suivantes, elle a été assistante en milieu périphérique puis au CHUV. Par la suite elle obtient un diplôme d'études postgrades en ingénierie biomédicale à l'EPFL avant de s'orienter en imagerie médicale. L'interne a été effectué aux services de radiologie aux HUG puis au CHUV respectivement en tant qu'assistant puis cheffe de clinique. En 2007, elle est nommée médecin cheffe au service de radiologie du GHOL. En 2019, elle rejoindra l'équipe du service de radiologie de l'Hôpital de la Tour.



***Nous vous souhaitons
de bonnes fêtes
de fin d'année et
tous nos vœux pour 2019***

Le secrétariat de l'AMGe

Changements d'adresses



Dr Placido BARTOLONE

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, n'exerce plus à l'avenue de Beau-Séjour 6, mais à l'avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève
Tél. (nouveau) 022 702 25 85

Dr Bastien BRAILLARD

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la route de Chancy 59C, mais à la rue Jean-François-Bartholoni, 1204 Genève
Tél. (nouveau) 022 431 20 20

Dr Thanh DANG

Spécialiste en médecine interne et en infectiologie, n'exerce plus à la route de Chêne 110, mais à l'avenue des Grandes-Communes 25, 1213 Onex
Tél. (nouveau) 022 793 79 32
Fax (nouveau) 022 793 79 52

Dr Victoria DUTHON

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 76B, mais au chemin de Thury 7A, 1206 Genève
Tél. (inchangé) 022 702 25 41
Fax (inchangé) 022 702 25 42

Dr Amine KORCHI

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus au chemin de la Tulette 3D, mais à la route de Chancy 98, 1213 Onex
Tél. (nouveau) 022 575 55 00
Fax (nouveau) 022 575 55 01

Dr Jacques MENETREY

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 76B, mais au chemin de Thury 7A, 1206 Genève
Tél. (inchangé) 022 702 25 41
Fax (inchangé) 022 702 25 42

Dr Thomas PFISTER

Médecin praticien, n'exerce plus au boulevard Georges-Favon 13, mais à la rue du Prieuré 32, 1202 Genève
Tél. (nouveau) 022 731 36 88
Fax (nouveau) 022 731 36 90

Dr Jean-Luc ZILTENER

Spécialiste en médecine physique et réadaptation, n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 76B, mais au chemin de Thury 7A, 1206 Genève
Tél. (inchangé) 022 702 25 41

Dès le 1^{er} janvier 2019

Dr Laurent EJNES

Spécialiste en gynécologie et obstétrique n'exercera plus à la rue de la Terrassière 58 mais à la route de Chancy 44, 1213 Petit-Lancy
Tél. (nouveau) 022 793 90 60

Dr Stéphanie LAMBERT

Spécialiste en ORL n'exercera plus aux HUG mais au Groupe médical d'Onex, route de Loëx 3, 1213 Onex
Tél. (nouveau) 022 879 50 46
Fax (nouveau) 022 879 50 61

Ouvertures de cabinets



Dr Sophie CUNNINGHAM

Spécialiste en gastroentérologie
Groupe médical d'Onex
Route de Loëx 3
1213 Onex

Dr Ludmila VERINA

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue de l'Athénée 19
1206 Genève
Tél. 076 233 78 61

Décès



Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur Luc WAGENKNECHT**, médecin praticien, survenu le 26 novembre 2018.



Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Ahamada BADINI, Emilie CHAPPUIS GISIN, Corinne Marylis DAUVE, Sarah FIORENTINI, Francesco MORETTI, Léonard MOSSAZ, Victor PECOUL, Toni RAFFOUL, Emmanuelle RANZA, Aude TONSON LA TOUR, Alexandra TSOUKA, Laetitia Alexandra WILHELN, Nina WINTERTON et Charis ZIORI, dès le 6 décembre 2018.

Réintégration d'un ancien membre (le Dr Marek BEDNARKIEWICZ a démissionné en octobre 2018 passant prendre sa retraite) :

Dr Marek BEDNARKIEWICZ

Avenue J.-D.-Maillard 1 bis, 1217 Meyrin

Né en 1954, nationalités suisse et polonaise

Diplôme de médecin en 1982

Titre de spécialiste en chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique 1997

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Drs Jean-Claude AUBRY et Stéphane GUINAND, dès le 1^{er} janvier 2019.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande ; libération de cotisation pendant la durée du congé ; demande de prolongation possible, art. 9) :

Dr Karim OUGHLIS, dès le 1^{er} janvier 2019.



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore **avec toutes les infirmières**, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des **médicaments aseptiques et cytostatiques**.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006983



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Jacqueline CAILLAT, Hayat GUINAND-MKINSI, Olivier JUGE et Anne-Lise ROBERT, dès le 1^{er} janvier 2019

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Marie-José PIDOUX et Christophe WIAUX, au 31 décembre 2018.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Dominique DINICHERT, médecin-conseil de la *Banque Havilland SA*

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Cabinet à remettre

Cabinet de médecine générale interne, rive gauche. Eté 2019 (à négocier). Pour plus de détails, contacter par mail. Contacter par courriel : cabmedge@outlook.com

ondes) et salle « repas », ménage. Récemment rénovés, les locaux sont situés à la rue Voltaire, à 4 min. à pied de la gare Cornavin.

Contacteur par téléphone : 079 523 37 68
par courriel : santepsyswiss@gmail.com

Magnifiques locaux à louer

Trois pièces de 35, 15 et 10 m² avec cachet (cheminée et parquet) sont à louer dans un beau cabinet rive gauche. Espaces communs (hall, salle d'attente, WC, sous-sol 70 m²) et loyer sont à partager. Contacter par courriel : andreas.schroft@hin.ch

Recherche des collègues médecins

(*dermatologue, gynécologue, interniste, ORL...*)

Centre médical de grande renommée avec une nombreuse patientèle fidélisée sur 10 ans. Nous recherchons des médecins indépendants ainsi qu'en termes d'emploi (su article 36a. LAMal.), à temps partiel ou complet pour partager nos locaux spacieux. Droit de pratique dans le canton de Genève est obligatoire. Cabinet situé dans la prestigieuse rue du Rhône au centre-ville. Nous vous mettons à disposition notre réception, administration et bureaux modernes avec salle d'attente, salles de traitements, bloc opératoire ainsi que la jouissance de tous les locaux communs du cabinet.

Contacteur par téléphone: 078 707 72 28
par courriel: bettina@aesthetics-ge.ch

Recherche lit d'examen

On voudrait acheter un lit d'examen (neuf ou occasion). Contacter par téléphone : 022 311 24 20
par courriel : stojiljkovicd@yahoo.com

Cabinet à louer

Une pièce de 17 m² et une pièce de 22 m² à louer, disponible à plein temps avec la possibilité de partager à plusieurs professionnels, dans un cabinet pluridisciplinaire. Nous recherchons des médecins ainsi que des professionnels paramédicaux psychiatre, kinésithérapeute, sage-femme, acupuncteur, infirmier, homéopathe, pédicure-podologue, orthoptiste, diététicien, ergothérapeute, naturopathe, art-thérapeute, sophrologue, réflexologues... L'équipe, actuellement est composé d'un psychiatre, 1 psychologues, 1 kinésiologue et 1 logopédiste, est conviviale, dynamique et valorise les échanges entre disciplines. Nous mettons également à la disposition la salle d'attente commune, WC, connexion internet, kitchenette (réfrigérateur, four micro-

Recherche psychiatre déléguant

Deux psychologues psychothérapeutes FSP d'orientation psychanalytique recherchent un-e psychiatre intéressé-e par une collaboration en délégation au sein d'un cabinet situé près de la gare Cornavin. Le médecin pourrait souhaiter une première expérience dans le privé, changer de cabinet ou ouvrir une nouvelle adresse. Accès gracieux à une pièce de consultation avec cachet les jeudis en matinée entre 8 h - 14 h. Disponible de suite.

Contacteur par téléphone : 079 785 06 42



A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique : « On nous prie d'annoncer ».

**Lundi 17 décembre
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**

**Ligue genevoise contre le rhumatisme
Consultation de détection précoce des troubles
de l'équilibre
Journée d'information 2018**

Lieu : LGR, rue Merle-d'Aubigné 22, 1207 Genève

**Jeudi 10 janvier
de 8 h 45 à 13 h**

**4^e cours lémanique
Actualités dans le vieillissement cognitif**

Lieu : CHUV, bâtiment hospitalier principal, auditorio
César Roux, rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne

Vendredi 4 janvier de 9 h à 12 h

**Séminaire d'observation et d'évaluation
du développement et
des relations précoces du bébé :
De la grossesse à 3 ans**

Lieu : Hôpitaux Universitaires de Genève

**Jeudi 17 et vendredi 18 janvier
de 8 h 30 à 17 h**

**Médecine de l'adolescence
Prise en charge de l'adolescent-e
en cabinet médical**

Lieu : Campus UNIL-EPFL, Lausanne



**Vendredi 25 et samedi 26 janvier
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30**

**Institut d'études du couple et de la famille,
Genève
Intervention familiales et parentalité :
du bébé à l'adolescent**

Lieu : Université de Genève – Uni Mail, boulevard du Pont-
d'Arve 40, 1211 Genève 4

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - *Responsable de la publication* : Antonio Pizzoferrato - *Contact pour publication* : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - *Mise en page* : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - *Publicité* : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@med-hyg.ch - *Impression* : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.
Délai rédactionnel : 22 janvier 2019 - Prochaine parution : 7 février 2019